

Inscriptions

Toutes les inscriptions et annulations se font via notre portail famille « eTicket ».



Pour les enfants non scolarisés à l'école de Gillonnay, ou qui ne sont pas encore inscrits à l'accueil (garderie, cantine) :

- Téléchargez le document « inscription perisco_fiche renseignements » disponible sur le site internet www.gillonnay.fr rubrique services périscolaires.
- Renvoyez-le complété à l'adresse mail : periscolaire@gillonnay.fr en indiquant que vous souhaitez inscrire votre enfant à l'accueil du mercredi.
- Le service périscolaire vous enverra un mail vous permettant de créer votre compte sur le portail famille, ainsi que les informations pour remplir le dossier d'inscription obligatoire.

Tarifs

HABITANTS DE LA COMMUNE DE GILLONNAY

Les tarifs sont appliqués en fonction du quotient familial. L'attestation de quotient familial est donc à fournir impérativement. À défaut, le tarif le plus haut sera appliqué.

QUOTIENT FAMILIAL	JOURNÉE + REPAS	1/2 JOURNÉE + REPAS	1/2 JOURNÉE
0 - 399	10,00 €	7,50 €	4,00 €
400 - 499	11,00 €	8,00 €	4,50 €
500 - 599	12,00 €	8,50 €	5,00 €
600 - 699	13,00 €	9,00 €	5,50 €
700 - 799	14,00 €	9,50 €	6,00 €
800 - 899	15,00 €	10,00 €	6,50 €
900 - 1199	16,00 €	10,50 €	7,00 €
1200 - 1399	17,00 €	11,00 €	7,50 €
1400 et plus	18,00 €	11,50 €	8,00 €

EXTÉRIEURS À LA COMMUNE DE GILLONNAY

Le tarif est unique.

Renseignez-vous auprès de votre mairie ; elle a pu convenir d'une aide tarifaire avec la commune de Gillonnay.

	JOURNÉE + REPAS	1/2 JOURNÉE + REPAS	1/2 JOURNÉE
TARIF UNIQUE	18,00 €	11,50 €	8,00 €

FRATRIES

Une réduction de 5%, hors frais de repas, sera appliquée à chaque enfant.

Facturation

La facturation, établie chaque fin de mois, est transmise via le portail famille.

Le règlement est à effectuer auprès du Trésor Public, avant la fin du mois suivant, par chèque, espèce, virement ou CESU.

CONTACT

Accueil Périscolaire

Place de la Mairie

38260 GILLONNAY

Tel : 04 74 20 31 03

periscolaire@gillonnay.fr

© Commune de Gillonnay - 02/2021 - ressources.freepik.com - IPMS - Ne pas jeter sur la voie publique.



Commune de
Gillonnay

PROGRAMME
du 24 février
au 07 avril 2021



Accueil du mercredi

- ◆ Pour tous les enfants de 3 à 12 ans
- ◆ Tous les mercredis *hors vacances scolaires*
- ◆ De 7h30 à 18h30
- ◆ Restauration le midi
- ◆ *Demi-journées possibles*



Direction Départementale
de la Cohésion Sociale



Informations détaillées

Voir le document « *Règlement intérieur périsco mercredi* »
disponible sur le site www.gillonnay.fr rubrique *services périscolaires*

PROGRAMME du 24 février au 07 avril 2021

Pendant cette période, les activités seront dédiées à favoriser l'**imagination des enfants**.

Chaque jour, un nouveau questionnaire pour construire leur propre monde.

Les enfants imagineront leurs activités et leurs réalisations. Les animateurs mettront du matériel à disposition et seront là pour les accompagner dans leur imaginaire !

Et si on les laissait faire...



Accueil
du mercredi

mercredi 24 février

Je rentre dans le monde de l'imaginaire.

Pour ne rien oublier de mes bonnes idées, je crée un carnet !

Jeux pour rentrer dans l'imagination.

Création d'un carnet.

mercredi 03 mars

J'invente et je crée mes personnages.

Ont-ils un langage secret pour parler ?

Création de personnage

Jeux sur le langage.

mercredi 10 mars

De quoi ma planète est-elle faite ?

De Slime ? De sable ? De coton ?

À la découverte des matières...

mercredi 17 mars

SORTIE À LA JOURNÉE AVEC PIQUE-NIQUE : la chapelle de Gillonnay

Quelles histoires allons-nous rencontrer sur le chemin ?

Trouvons des indices !

Petit citoyen : **CleanWalker** (ramassons les déchets trouvés sur le chemin. Et si on en parlait ? Et si on imaginait...)

mercredi 07 avril

Et si je veux rejoindre mes copains sur leur planète, comment je fais ?

Les moyens de transport (réels ou imaginaires).

Je vole, je roule, je rampe...

mercredi 31 mars

Je finis ma planète et je la fais découvrir aux autres.

Jouons sur nos planètes !

mercredi 24 mars

Grâce à mes découvertes, je commence à construire ma planète !

Grand ou petit ? C'est moi qui choisit !

